

La Direction des Bâtiments subsidiés fait partie intégrante de la Direction Générale des Routes et des Bâtiments du SPW et plus particulièrement du Département des Infrastructures subsidiées.

Elle apporte un soutien technique et financier ainsi que son expertise dans de nombreux projets de constructions et de rénovations tels que :

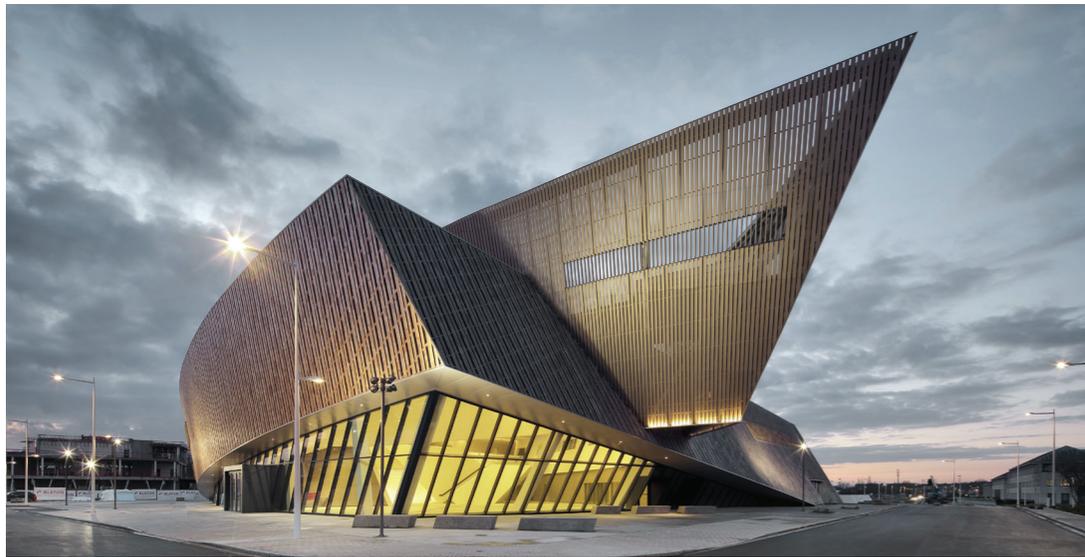
- Bâtiments destinés aux services publics communaux et provinciaux;
- Bâtiments destinés aux locaux administratifs de centres publics d'action sociale;
- Bâtiments nécessaires à l'exercice de la morale laïque ou à l'exercice des cultes reconnus;
- Bâtiments destinés aux locaux administratifs des associations de communes dont seules sont membres les personnes de droit public;
- Crèches communales et maisons communales d'accueil de l'enfance agréées par l'autorité compétente;
- Bâtiments communaux affectés à l'exercice d'activités liées à la vie locale tels que des maisons de quartier...
- Casernes d'incendie;
- Postes de Police.

Nous souhaitons, par le biais de cette publication, d'une part, mettre en valeur des réalisations de grande qualité qui méritent votre attention et d'autre part, vous faire partager notre expertise riche d'une expérience dans la réalisation de plus de 38 crèches, 38 maisons communales / CPAS, 10 casernes d'incendie, 40 postes de Police et projets divers... aux cours des cinq dernières années car la création d'espaces où l'on « se sent bien » participe à la qualité de la vie pour TOUS et exprime des valeurs positives et une vision d'avenir optimiste pour aller encore plus loin...

- Nous sommes à votre service :
- Dans le cadre des Plans d'Investissements communaux et des Programmes Triennaux;
  - Dans le cadre de Programmes Européens;
  - Et pour tout autre expertise en matière de bâtiments sur le territoire wallon.

Notre équipe est à votre disposition, n'hésitez pas à nous contacter :  
Isabelle Jadot, Directrice.  
dgo1-77@spw.wallonie.be  
<http://pouvoirslocaux.wallonie.be>





### Palais des congrès de Mons (MICX)

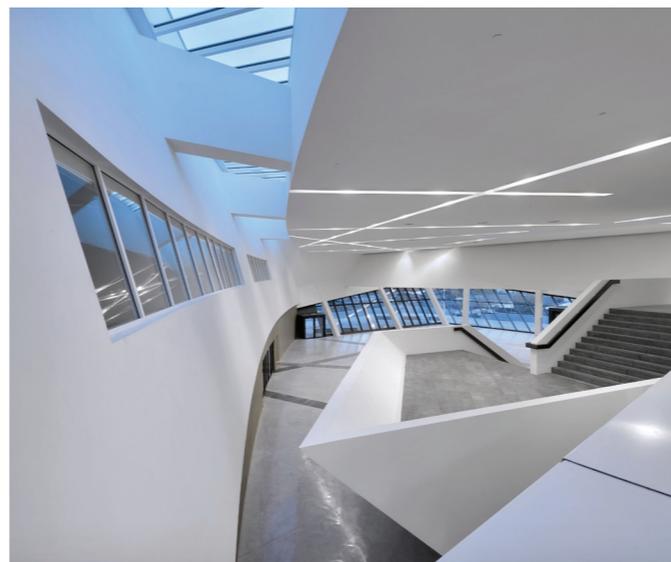
Bâtiment emblématique du renouveau socio-économique de la ville de Mons, le Centre de Congrès vient s'intégrer dans un ensemble urbain constitué entre autres par la gare SNCB, un hôtel et plusieurs ensembles de logements.

Avec ses rubans dynamiques qui dessinent sa structure, ce projet propose une grande qualité urbanistique reposant sur l'équilibre, le contraste et la complémentarité. Son positionnement à proximité immédiate du hall des expositions Lotto Mons Expo, à l'arrière de la future gare-passerelle de Santiago Calatrava et tout près du centre commercial des Grands Prés participe à la volonté de développer la ville nouvelle autour d'infrastructures qui vont permettre d'établir un lien physique entre le centre historique de Mons et le pôle de développement des Grands Prés, mais également de passer naturellement d'un quartier à un autre.



Le MICX comprend un espace d'accueil, un Forum, trois auditoriums (500, 200 et 100 places), des salles de commissions de 10 à 120 places soit un total de 400 places, une FLEX ROOM (salle de réception/restauration de 800 m<sup>2</sup>), un espace polyvalent : l'ATRIUM (salle de fêtes de 400 m<sup>2</sup>), 6 bureaux d'un total de 100 m<sup>2</sup>, un parking en sous-sol de 157 places desservis par les ascenseurs et monte-charge, une zone logistique (chambres froides, cuisines, locaux de stockage, sanitaires et vestiaires pour le personnel) et enfin une partie distincte réservée à la gestion administrative composée d'une dizaine de bureaux.

C'est le principe de l'inertie thermique qui a été retenu pour assurer la ventilation



naturelle de ce bâtiment. Il combine la ventilation unilatérale et la ventilation par effet de cheminée utilisant le Forum à cet effet.

«Objet architectural» par définition, le bâtiment se pare de façades qui s'enroulent et s'entrecroisent dans un ensemble harmonieux mélangeant avec bonheur un bardage de lattes de bois, un second de lamelles d'aluminium anodisé coloré et un mur rideau vitré. Les discrètes ouvertures permettent de conserver une grande fluidité à l'ensemble et d'optimiser la lumière naturelle. A l'intérieur, les rubans forment une coquille autour des principaux espaces publics aux destinations multiples et variées : forum, auditoriums, bureaux, salles polyvalentes et autres locaux techniques. Le forum occupe un emplacement privilégié, ouvert sur deux niveaux, c'est vers lui que convergent les congressistes avant de gagner les auditoriums situés à l'étage.

La modularité étant également au centre des préoccupations des concepteurs, plusieurs grands espaces sont divisibles en plusieurs locaux plus petits offrant ainsi tout l'espace nécessaire.

Bien plus qu'une simple couverture, la toiture du bâtiment est scindée en plusieurs zones ayant chacune une fonction déterminée. Une grande partie est destinée à collecter l'eau de pluie qui sera réutilisée. Une autre zone accueille une toiture végétale et enfin une partie du toit est emménagé en terrasse accessible au public qui profite d'une vue superbe sur la ville de Mons.

Le Centre de Congrès constitue également un modèle en matière d'accessibilité et d'équipements spécifiques pour l'accueil

des PMR (boucle à induction magnétique, balises sonores, cheminements pour malvoyants, sirènes flash au sol...). Le choix de ces équipements a été posé en collaboration avec la Plate-forme des moins-valides de la Ville de Mons.

### Palais des congrès de Mons (MICX)

- Lieu :** Mons
- Réalisation :** novembre 2014
- Coût :** 30.000.000 € TVAC
- Intervention du SPW :** 16.198.888 €
- Maître d'ouvrage :** Ville de Mons
- Auteur de projet :** Daniel Libeskind/H2A Ir Architectes & Associés
- Conception et construction :** CIT Blaton Techniques spéciales : Neo & Ides s.p.r.l./ CIT Blaton/Venac
- PEB :** Neo & Ides s.p.r.l.
- Stabilité :** Ney & Partners
- Contrôle technique :** Seco
- Surface :** 6.500 m<sup>2</sup>
- Traitement de l'air :** par technique de l'inertie thermique
- Implantation :**

